



MRC DE
L'ÎLE
D'ORLÉANS

FONDS RÉGION ET RURALITÉ
PRIORITÉS ANNUELLES 2021-2022 (au 26 novembre 2020)

Rôles et responsabilités de la MRC	2021-2022
Planification - Aménagement et développement du territoire	
Fonctionnement MRC (y compris sécurité civile)	295 000 \$
Soutien aux municipalités locales (partage de services)	
Politique familiale et encarts loisirs	25 900 \$
Promotion de l'entrepreneuriat (soutien-conseil)	
Développement économique	147 184 \$
Fonds Jeunes promoteurs	15 000 \$
Mobilisation des communautés et soutien aux projets structurants	
Projets d'entreprise d'économie sociale	0 \$
Ententes sectorielles	
Entente CALQ - MRC Capitale-Nationale	10 000 \$
Entente paysages	15 000 \$
Entente agroalimentaire	16 650 \$
Entente OTQ - MRC	40 000 \$
Entente Québec International - Pôle d'innovation	0 \$
Soutien au développement rural	35 600 \$
Total du Fonds de développement des territoires	600 334 \$

|

|

|

|